

Nancy, le 8 septembre 2025

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques et éducatives académiques, en prenant appui sur [la circulaire de rentrée 2025](#):



Tenir la promesse républicaine de l'École - éléver le niveau général et donner les mêmes chances à tous. »

- **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves.**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif prioritaire. Ainsi tout enseignement doit permettre à chaque élève d'apprendre à raisonner, exercer son esprit critique, s'exprimer, innover et s'adapter aux réalités du monde contemporain.

Pour y parvenir, les équipes pédagogiques trouveront un appui précieux dans l'analyse des différentes évaluations ; elles permettent un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves.

Au collège, un réajustement des groupes en 6^{ème} et 5^{ème} en fonction des besoins ciblés des élèves, la conception [de parcours de réussite propres](#) à l'établissement en 4^{ème} et 3^{ème} seront des leviers forts de la réussite des élèves.

En lycée professionnel, un projet d'adaptation du parcours différencié vous sera communiqué prochainement.

En lycée général et technologique, les [projets d'évaluation](#) seront précisés, notamment concernant l'identification des évaluations à même d'évaluer les niveaux de maîtrise.

La formation aux [usages raisonnés de l'IA générative](#) par nos élèves devient également un enjeu majeur, y compris dans le cadre de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. Des formations Pix seront déployées cette année dans les établissements volontaires.

- **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.**

Il est essentiel d'être mobilisé au quotidien, dans les classes, pour transmettre et faire vivre les principes et valeurs de la République et ainsi garantir les conditions d'une école qui protège et rassemble. La lutte contre les inégalités territoriales, sociales et de genre et toutes formes de discrimination doit engager chaque acteur de l'éducation nationale.

En cette année 2025/2026, dans les établissements, la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), le plan « Filles et maths », le renforcement de l'éducation à l'orientation dans le cadre du plan Avenir seront des leviers majeurs de la lutte contre les différentes formes d'inégalités.

- **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble**

L'attention portée au bien-être, à la santé et à la protection des élèves est un axe prioritaire.

Nous veillerons particulièrement cette année à :

- La santé mentale des élèves
- La pratique sportive et physique ;
- Le refus de toute forme de violence ;
- Le renforcement des compétences psychosociales ;
- L'usage raisonné des outils numériques, en particulier la mise en œuvre réelle de l'interdiction des portables (hors usages pédagogiques) au collège.

La réussite scolaire des élèves et leur épanouissement personnel nourrissent la confiance accordée par les familles à l'Ecole.

Dispositifs d'accompagnement par la formation :

Tous les personnels peuvent être soutenus dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de pratiques pédagogiques adaptées aux enjeux actuels par la formation. L'EAFC et les partenaires institutionnels, tels que CANOPE délivrent une offre de formation riche et diversifiée.

[Le Programme Académique de Formation](#) de l'EAFC est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2025, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2025 inclus.

La pleine inclusion scolaire reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. La formation académique préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2026.

C'est en formant des citoyens conscients et responsables que collectivement nous construisons la société de demain.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : éducation musicale et chant choral

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral,

Je vous souhaite une excellente rentrée et une année riche en projets, au service d'une éducation musicale ambitieuse, contribuant à élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous.

Paru le 10 juillet sur le site du Conseil Supérieur des Programmes (CSP), le projet de programmes d'éducation musicale, de chant choral et d'histoire des arts donne une large place à la pratique et notamment à la créativité. **Ce projet n'engage pas, à ce stade, le ministère de l'Éducation nationale.** Vous pouvez néanmoins le consulter et vous en inspirer pour nourrir vos séquences, enrichir vos projets collectifs et ouvrir de nouvelles perspectives pédagogiques.

Le projet de programme accorde d'autre part une place importante à la voix et au chant choral. J'ai pu en mesurer la richesse dans l'académie, en assistant à plusieurs concerts du festival académique de chant choral. Je vous félicite pour votre engagement dans ces projets qui contribuent au bien-être, à l'épanouissement des élèves, et à leur réussite.

Webinaire de rentrée

Le webinaire de rentrée du vendredi 29 août a réuni environ 40% des professeurs d'éducation musicale et chant choral. Cette initiative avait notamment pour objectif de présenter les professeurs ressources dans l'académie ainsi que le plan de formation de l'année 2025-2026.

Vous pouvez accéder aux ressources du webinaire :

- [Diaporama de présentation](#)
- [Diaporama commenté, au format vidéo \(4mn02\)](#)

Professeurs stagiaires et nouveaux entrants dans l'académie

Je souhaite la bienvenue aux deux enseignants d'éducation musicale et chant choral qui rejoignent l'académie de Nancy-Metz ainsi qu'aux **8 professeurs stagiaires** lauréats de concours internes et externes et **4 étudiants stagiaires en pratique en responsabilité (EPR)**. Je remercie également les professeurs tuteurs ainsi que les formateurs EAFC et INSPE qui contribueront à leur année de formation.

École Académique de la Formation Continue (EAFC)

Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'**abonnement** jusqu'au 18 septembre inclus, puis à la **préinscription** jusqu'au 2 octobre 2025 inclus.

Voici les **dispositifs de formation en éducation musicale et chant choral** proposés par l'EAFC pour cette année scolaire (cliquez sur les liens pour vous abonner puis vous inscrire) :

Cycle ARTS ET APPRENTISSAGES
75383 / 25A0120542 – CHANTER ET DIRIGER EN CLASSE
75947 / 25A0120956 – LE CORPS DE L'ÉLÈVE DANS LES APPRENTISSAGES
75378 / 25A0120539 – OSER LA CRÉATION
75382 / 25A0120541 – CHŒUR ACADEMIQUE D'ENSEIGNANTS
75374 / 25A0120535 – SÉRIE DE 5 WEBINAIRES
76670 / 25A0121284 – LE PROJET MUSICAL

Précision concernant la formation **SÉRIE DE 5 WEBINAIRES** : chaque webinaire peut être suivi indépendamment. Vous pouvez vous inscrire à un seul webinaire si vous le souhaitez.

Préparation aux CONCOURS D'ENSEIGNEMENT
70957 / 24A0120441 – PRÉPARATION AU CAPES INTERNE
AGRÉGATION – Contacter Regis Authier (UFR ALL Nancy)

Il s'agit bien de liens de préinscription aux formations, **pas aux concours**.

Préparation à la CERTIFICATION EN HISTOIRE DE L'ART
75397 / 25A0120554 – MIEUX APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS

La **certification en histoire de l'art** est peu investie par les professeurs d'éducation musicale et chant choral. Il s'agit pourtant d'une opportunité de développement professionnel.

En savoir plus sur les certifications complémentaires : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

Lutte contre les inégalités de genre

Priorité nationale et académique, évoquée par la [circulaire de rentrée](#), la lutte contre les inégalités de genre peut être mise en œuvre à travers les pratiques collectives en éducation musicale et en chant choral. Les **productions collectives** élaborées en groupes mixtes développent la collaboration et la coopération entre élèves et placent l'**égalité filles-garçons** au cœur du cours.

Un webinaire sur les femmes compositrices sera d'autre part proposé cette année par [Catherine Deutsch](#), maîtresse de conférence HDR à l'Université de Lorraine : « **1h pour découvrir des femmes compositrices** » ([SÉRIE DE 5 WEBINAIRES](#)).

Chœur académique d'enseignants



Pour la deuxième année consécutive, l'EAFC, en partenariat avec la [DAAC](#) et l'[INECC](#), propose une formation **Chœur Académique d'Enseignants** ([75382 / 25A0120541 – CHŒUR ACADEMIQUE D'ENSEIGNANTS](#))

Cette année, c'est [Paul Smith](#) (Voces 8) qui animera ce stage ouvert aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Festival académique de chant choral

Vous avez été nombreux à inscrire votre concert sur [la carte du festival académique de chant choral](#). Des projets peuvent encore se développer sur certains territoires, notamment dans la **Meuse** et le **bassin de Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg**.

Pensez à contacter [Frédérique Mathurin](#), [Olivera Mannoni](#) (DAAC) ou moi-même si vous souhaitez être accompagnés pour monter votre projet.

EAC - Adage

Pensez à **inscrire vos chorales scolaires sur Adage**, en lien avec le référent culture de votre établissement. En 2024-2025, 6404 élèves chantant dans une chorale au collège (environ 6% des collégiens de l'académie) étaient recensés. Or, la dernière enquête chorale de l'Inspection générale (IGÉSR, 2023) faisait apparaître une tendance plus élevée, autour de 8600 élèves.

Tutoriel pour renseigner sa chorale scolaire sur Adage :
<https://view.genially.com/66eaa4a3772e4a14f624a473>

ALCEMS

L'ALCEMS (Association Lorraine pour le développement des Chorales et Ensembles Musicaux Scolaires) peut être pour chaque enseignant en EMCC un **soutien dans l'organisation de spectacles scolaires**. L'association s'engage à accompagner les établissements adhérents dans la réalisation de projets musicaux, notamment sur le plan artistique et logistique. Vous trouverez plus d'informations sur la page [ALCEMS](#) du site académique.

Diplôme National du Brevet (DNB)

Une évolution importante est à noter concernant l'évaluation de l'enseignement facultatif de chant choral au Diplôme National du Brevet (DNB) cette année : [BO n°33 du 4 septembre 2025](#)

Évaluation du contrôle continu

« Pour le calcul de cette moyenne, **à la somme des moyennes annuelles des enseignements obligatoires, peuvent s'ajouter les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs** ou un enseignement en langue des signes française, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points ont été ajoutés ne dépasse pas 20 sur 20 (conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié précité et à l'arrêté du 19 mai 2015 modifié relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège). **Si le candidat a suivi plusieurs enseignements facultatifs, le choix de la moyenne se fait automatiquement sur la meilleure moyenne parmi les enseignements facultatifs suivis.** »

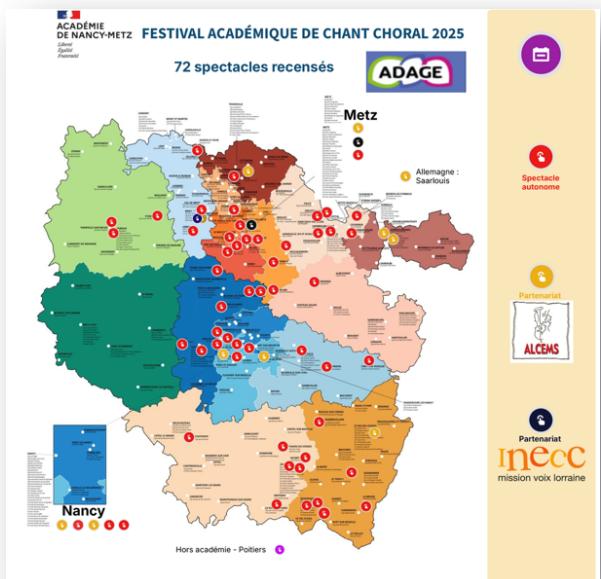
Programmes de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel au lycée

Vous pouvez consulter les œuvres au programme de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel de musique au lycée : [programmes limitatifs pour les enseignements d'option et de spécialité d'arts en cycle terminal renouvelés pour l'année scolaire 2025-2026](#).

De nouvelles œuvres apparaissent en **enseignement de spécialité** (œuvres de Guillaume de Machaut, Johannes Ciconia, Jacob Senleches, Baude Cordier) et en **enseignement optionnel** (œuvres de Diego Ortiz, Wolfgang-Amadeus Mozart, Robert Johnson, Pierre Henry et Michel Colombier, Bob Marley and The Wailers).

Comme chaque année, j'invite les professeurs de collège à s'inspirer de ce répertoire pour nourrir les pratiques musicales des élèves et enrichir leur culture musicale et artistique.

Concours et rapports du jury



J'encourage vivement les enseignants intéressés à s'inscrire aux concours internes et externes (**CAPES** et **agrégation**) et à consulter les rapports de jury. Vous y trouverez par ailleurs des idées d'œuvres ayant un fort potentiel pédagogique, telles que *Partita for 8 voices* (2012) de [Caroline Shaw](#) (née en 1982), proposée au CAPES interne 2024.

Rapport du jury de la session 2024 du concours **interne** du **Capes** : <https://www.devenireseignant.gouv.fr/media/14965/download>

Rapport du jury de la session 2024 du concours **externe** du **Capes** : <https://www.devenireseignant.gouv.fr/media/14325/download>

Rapport du jury de la session 2024 du concours **interne** de l'**agrégation** : <https://www.devenireseignant.gouv.fr/media/14306/download>

Rapport du jury de la session 2024 du concours **externe** de l'**agrégation** : <https://www.devenireseignant.gouv.fr/media/14696/download>

PPCR et accompagnement des carrières

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des personnels d'enseignement et d'éducation s'inscrivent dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Elles reposent d'une part sur des rendez-vous de carrière fixés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons (conduisant à une **co-évaluation** des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs) et d'autre part sur des dispositifs d'accompagnement (visites-conseils, actions de formation).

Le [guide du rendez-vous de carrière](#) est le document de référence à utiliser lors des rendez-vous programmés. **Vous pouvez me le transmettre par courrier électronique la veille du rendez-vous de carrière, avec vos documents de séance et de séquence, ou les mettre à disposition le jour même.**

Sites de référence

Portail national Éducation Musicale sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>

Site Éducation Musicale et Chant Choral de l'académie de Nancy-Metz : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/education-musicale/chant-choral/>

Excellente année scolaire à toutes et tous.



Samuel Lelièvre,
IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral